



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

En avril, le bac brun reprend du service à chaque semaine!

Saint-Hyacinthe, le 23 mars 2026

La venue du printemps annonce le retour de la collecte des bacs bruns à chaque semaine. Voilà le bon moment pour faire un rappel des **matières qui ne doivent jamais y être déposées** :

- ✗ Les sacs et tous autres articles de plastique, même ceux dits compostables ou biodégradables.
- ✗ Les couches, même celles dites compostables ou biodégradables.

Puisque que de nombreux sacs de plastique et couches ont été observés dans les bacs bruns sur notre territoire récemment, nous jugeons important de rappeler que ces matières n'y sont pas acceptées. Les articles de plastique, mêmes compostables ou biodégradables, sont incompatibles avec la méthode de compostage. C'est pourquoi ceux-ci doivent être déposés à la poubelle.

Voici donc un rappel des matières acceptées au bac brun :

- ✓ Les résidus alimentaires.
- ✓ Les résidus de jardin.
- ✓ Les papiers et cartons très souillés de nourriture.

C'est tout!

Composter, c'est simple et plein d'avantages pour notre environnement :

- Cela représente près de 30 à 40% des matières résiduelles qui sont générées dans nos foyers évitant ainsi l'enfouissement lorsqu'elles sont déposées au bac brun.
- Cela réduit les émissions de gaz à effet de serre.
- Cela enrichi les sols avec le compost produit.

Ce printemps, soyons encore plus nombreux à participer à la collecte!

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Source : Communications RIAM
450 774-2350
www.riam.quebec